

15 Education et science

Neuchâtel, avril 2009

Les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail

Renseignements:

Brice Quiquerez, OFS, Section Système de formation, tél.: +41 32 713 69 55

E-mail: Brice.Quiquerez@bfs.admin.ch

N° de commande: 1060-0900

Table des matières

L'ess	entiel en bref	4
Intro	duction	6
1	Transition vers la formation professionnelle	
	supérieure	9
1.1	Cursus des personnes diplômées de la	
	formation professionnelle supérieure	9
1.2	Transition vers la formation professionnelle	
	supérieure	10
2	Formations achevées au degré tertiaire	14
	Tomations achevees an degre tertiane	
3	Profil professionnel des personnes diplômées	
	de la formation professionnelle supérieure	18
Gloss	saire	24
01033	Juli 0	
Biblio	ographie	27
	- OL	

L'essentiel en bref

Transition vers la formation professionnelle supérieure

En 2008, presque une personne active occupée au bénéfice d'une formation professionnelle du degré secondaire II sur quatre disposait aussi d'un diplôme de la formation professionnelle supérieure. Par rapport aux femmes, les hommes sont nettement plus nombreux à avoir transité vers une formation professionnelle supérieure (hommes: 30%; femmes: 14%). Il semble toutefois que l'écart entre les sexes ait tendance à se réduire, car, lorsque que l'on observe ces résultats au travers des classes d'âge, on remarque que la différence s'amoindrit légèrement auprès des jeunes générations.

Le taux de transition vers la formation professionnelle supérieure varie aussi beaucoup en fonction du secteur économique dans lequel une personne est active. A titre d'exemple, une personne travaillant dans le domaine «Immobilier, location, informatique, recherche et développement» a une probabilité deux fois plus élevée d'avoir obtenu un diplôme de la formation professionnelle supérieure que si elle travaille dans le domaine de l'«hôtellerie, restauration» (taux de transition respectifs de 34% et 14%).

Formations achevées au degré tertiaire

Les différentes formations offertes par les hautes écoles et la formation professionnelle supérieure ont une importance équivalente auprès des personnes actives occupées. Les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure représentent 17% de cette population de même que les personnes diplômées d'une haute école. 3% des personnes actives occupées déclarent quant à elles avoir obtenu un diplôme aussi bien dans le cadre de la formation professionnelle supérieure que dans une haute école.

On observe une relative stabilité de la part des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure dans les différentes classes d'âge. Auprès des jeunes générations, la part des personnes diplômées d'une haute école a quant à elle sensiblement augmenté, en particulier pour les femmes. Il en découle que l'écart se creuse entre les femmes diplômées d'une haute école et celles qui sont diplômées de la formation professionnelle supérieure chez les personnes des jeunes générations. Chez les femmes âgées de 25 à 29 ans, l'écart entre les parts des deux types de diplômes est ainsi de dix points de pourcentage (25% de diplômées des hautes écoles contre 15% de diplômées de la formation professionnelle supérieure). Les changements structurels qui ont eu lieu dans le système de formation ces dernières années notamment la création des hautes écoles spécialisées expliquent sans doute en partie cet état de fait. Au-delà de 40 ans, il n'y a quasiment plus de différences entre les deux filières.

On observe aussi des différences régionales. De manière générale, les grandes régions plutôt urbaines que sont la Suisse du Nord-Ouest, Zurich et la région lémanique présentent les parts de personnes au bénéfice d'au moins une formation du degré tertiaire les plus élevées. On remarque aussi que la formation professionnelle supérieure a le moins de succès dans les régions latines qui lui préfèrent assez nettement les formations des hautes écoles.

Profil professionnel des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure

En ce qui concerne le profil professionnel des différents types de diplômés, on peut faire les remarques suivantes. Premièrement, les personnes qui complètent leur cursus par une formation professionnelle supérieure bénéficient en règle générale d'avantages réels par rapport aux personnes qui n'ont achevé qu'une formation professionnelle du degré secondaire II. Ils sont mieux intégrés dans le marché du travail, ils ont un meilleur salaire, une meilleure position hiérarchique et bénéficient de conditions de travail plus souples.

Par rapport aux personnes diplômées des hautes écoles, les diplômés de la formation professionnelle supérieure présentent un salaire inférieur. On trouve notamment une part beaucoup plus importante de très hauts salaires chez les hommes diplômés d'une haute école. Pour ce qui est du taux d'occupation, de la situation dans la profession et du type d'horaire, les deux types de diplômés présentent des profils très similaires.

On n'observe finalement que très peu de différences entre les différentes filières de la formation professionnelle supérieure, à savoir les formations offertes par les écoles spécialisées supérieures et les formations aboutissant à un examen professionnel ou un examen professionnel supérieur.

Introduction

La formation professionnelle supérieure jouit d'une excellente réputation auprès des milieux économiques. Elle fournit une main-d'œuvre hautement qualifiée qui est très appréciée par les employeurs et qui n'a généralement pas de peine à s'intégrer dans le monde du travail.

Les évolutions économiques en cours – évolution des techniques, tertiarisation de l'économie –, laissent entrevoir un besoin croissant en personnel hautement qualifié et le développement du secteur de la formation professionnelle supérieure – et du degré tertiaire dans son ensemble – est devenu un enjeu politique¹. Le Conseil fédéral, dans son message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2008 à 2011 (message FRI), s'est d'ailleurs exprimé en faveur d'un renforcement général du degré tertiaire et, par conséquent, de la formation professionnelle supérieure².

Si l'enjeu est d'importance pour les milieux politiques et économiques, les informations statistiques sur la formation professionnelle supérieure demeurent relativement éparses³ et, comparée aux autres filières du système de formation suisse, la formation professionnelle supérieure fait figure de parent pauvre. La présente publication vise à combler partiellement cette lacune. Essentiellement réalisée à partir des données de l'enquête suisse sur la population active, elle a pour objectif de dresser un portrait des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail et de situer ces dernières par rapport aux personnes diplômées d'autres filières.

Définition de la formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure (ou degré tertiaire B) constitue l'un des deux grands types de formation du degré tertiaire, le second étant les formations offertes par les hautes écoles (degré tertiaire A). Elle s'adresse généralement à des personnes qui se sont engagées dans la voie professionnelle après l'école obligatoire et qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans un domaine spécifique⁴. Elle ouvre à des fonctions supérieures dans le monde du travail, que ce soit dans le domaine de l'administration, de la production, de la gestion ou de la formation.

Deux voies s'offrent aux personnes désireuses d'entreprendre une formation professionnelle supérieure⁵: les écoles supérieures spécialisées (ESS); les examens professionnels et les examens professionnels

supérieurs.

Les écoles supérieures offrent des formations d'une durée de deux ans pour les formations à plein temps et de trois ans pour les formations en emploi. Elles viennent compléter les connaissances acquises durant la formation professionnelle initiale. En règle générale, les écoles supérieures s'adressent aux personnes détentrices d'un certificat fédéral de capacité (CFC). Dans certains cas toutefois, les personnes désireuses de débuter une formation dans une école supérieure doivent passer un examen d'entrée si elles ne disposent pas aussi d'une maturité professionnelle.

On peut voir une illustration de l'importance du capital humain pour le développement économique, par exemple, dans Karagög-Martig 2008, p. 15: «Les résultats montrent que [...] la hausse continue du niveau de formation de la main-d'œuvre constitue le principal facteur d'accroissement de la qualité du travail».

² «[...] compte tenu des exigences croissantes en matière de qualifications professionnelles, le degré tertiaire professionnel (tertiaire B) doit aussi être renforcé», Message FRI 2008-2011, p. 1185.

³ L'Office fédéral de la statistique publie chaque année des informations de base sur la formation professionnelle supérieure tirées de la Statistique des diplômes. Elles sont disponibles sur son site Internet (www.statistique. admin.ch).

Il arrive aussi, par exemple, que, pour certaines professions, des personnes titulaires d'un diplôme d'une haute école complètent leur cursus par une formation professionnelle supérieure. Par ailleurs, certains parcours atypiques ne sont pas exclus.

Des informations plus précises sur les différentes filières de la formation professionnelle supérieure peuvent être obtenues sur le site Internet de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologique (OFFT) (www.bbt.admin.ch) ou sur le portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle (www.orientation.ch).

Les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs s'adressent à des personnes qui possèdent déjà une expérience professionnelle et qui souhaitent approfondir leurs connaissances. L'examen professionnel débouche sur un brevet fédéral et l'examen professionnel supérieur sur un diplôme fédéral (ou maîtrise). Le nom du titre dépend du domaine. Si, pour un même domaine, les deux titres sont proposés, l'examen professionnel supérieur correspond alors à des exigences plus élevées. L'inscription aux examens professionnels nécessite généralement une expérience professionnelle de quelques années. Le plus souvent, les candidats préparent l'examen professionnel en emploi, dans des institutions de formation ou en suivant des cours organisés par les organisations du monde du travail.

S'il est, aujourd'hui, aisé de distinguer de manière univogue les filières des hautes écoles des différentes filières de la formation professionnelle supérieure, cela n'est pas le cas lorsque l'on considère simultanément des personnes de tranches d'âge différentes ou que l'on aborde cette problématique dans une perspective diachronique. En effet, la création des hautes écoles spécialisées (HES) à partir d'anciennes écoles supérieures (ETS, ESCEA, écoles supérieures d'arts appliqués) dans le milieu des années 1990 a abouti à l'existence d'une zone grise entre ces deux catégories. A l'heure actuelle, les personnes titulaires d'un diplôme délivré par une école qui a été convertie en HES peuvent sous certaines conditions demander l'équivalence d'un titre HES. Il importe donc, pour lire les résultats qui vont suivre, de garder en tête les changements structurels qui ont marqué la formation professionnelle supérieure ces dernières années, une partie de celle-ci ayant pour ainsi dire été transférée dans le domaine des hautes écoles.

Personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure

Au sens du questionnaire de l'enquête suisse sur la population active (ESPA)⁶, ont été considérées comme personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure toutes les personnes ayant achevé avec succès au moins l'une des formations suivantes:

- formation professionnelle supérieure avec maîtrise, brevet fédéral;
- école technique ou professionnelle
 (2 ans à temps plein ou 3 ans à temps partiel);
- école professionnelle supérieure, technicum, ingénieur ETS
 (3 ans plein temps ou 4 ans temps partiel).

Structure de la publication

Dans un premier temps, la question de la transition vers la formation professionnelle supérieure sera abordée, c'est-à-dire la part des personnes qui, après s'être engagées dans la voie professionnelle au degré secondaire II, poursuivent leur cursus en achevant l'un des diplômes de la formation professionnelle du degré tertiaire.

En second lieu, nous mesurerons la part des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure dans divers groupes de la population et nous situerons cette part par rapport à celle des personnes diplômées d'une haute école.

Finalement, nous tenterons d'esquisser le profil professionnel des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure que nous comparerons au profil d'autres types de diplômés.

Il n'est pas aisé de délimiter clairement la formation professionnelle supérieure. Certaines de ses frontières avec d'autres domaines du système éducatif – notamment avec les formations du degré CITE 4B et les activités de formation continue à des fins professionnelles – demeurent floues. Il n'est donc pas exclu que la façon dont les personnes interrogées dans une enquête telle que l'ESPA attribuent leurs formations achevées au domaine de la formation professionnelle supérieure diffère légèrement du résultat que l'on obtiendrait en appliquant une définition plus restrictive pour ce domaine. A titre d'exemple, une personne peut attribuer à la formation professionnelle supérieure un diplôme qui n'est pas reconnu comme tel au niveau fédéral. Des analyses ont par ailleurs montré que la part des personnes diplômées au degré tertiaire était légèrement supérieure si elle était calculée à partir de l'ESPA plutôt qu'avec les données provenant des registres (Système d'information universitaire suisse, Statistique des diplômes) (cf. Babel, 2009).

L'enquête

Les analyses de ce rapport ont été réalisées essentiellement à partir des données issues de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). L'ESPA est actuellement la plus grande enquête par sondage auprès des ménages menée par l'Office fédéral de la statistique. Elle a pour but de décrire la structure de la population active et les comportements sur le marché du travail en Suisse. Elle a lieu chaque année depuis 1991 et fournit des indicateurs indispensables à la publication de rapports réguliers sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'Office fédéral de la statistique s'est aligné sur les recommandations du Bureau international du Travail et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces du travail.

Univers de base

Ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus appartenant à la population résidante permanente (voir glossaire). Etant donné que l'on entreprend une formation professionnelle supérieure essentiellement dans le cadre d'une activité professionnelle, les résultats présentés dans cette publication ne considèrent, sauf mention contraire, que la population active occupée âgée de 25 à 64 ans.

Echantillon

L'enquête est basée sur un échantillon représentatif de ménages de toutes les régions du pays, tirés au sort dans l'annuaire téléphonique. Le membre du ménage à interviewer a également été choisi au hasard. En 2008, quelque 48'000 personnes ont été interrogées. Ce nombre inclut depuis 2003 un échantillon partiel de 15'000 personnes de nationalité étrangère (ESPA étrangers) qui ont été tirées au sort dans le Registre central des étrangers (RCE). Pour 10 personnes contactées, 8 interviews ont été réalisées. Les personnes sélectionnées sont interrogées cinq années consécutives (panel rotatif). La participation à l'ESPA est facultative. Une personne de l'échantillon représente environ 130 personnes de l'univers de base.

Méthode d'enquête

Interviews téléphoniques assistées par ordinateur (CATI), après avis écrit.

Période d'enquête

D'avril à juin de l'année correspondante.

Réalisation de l'enquête

L'Office fédéral de la statistique a mandaté des instituts de sondage pour réaliser l'enquête.

1 Transition vers la formation professionnelle supérieure

Le fait de compléter son cursus par une formation professionnelle supérieure se révèle très souvent profitable pour les personnes qui s'engagent dans cette voie, cela aboutissant à une amélioration de leur situation professionnelle. Les personnes diplômées de cette filière peuvent en effet prétendre à des postes requérant des compétences de spécialistes ou de cadres qui impliquent généralement un meilleur salaire et plus de responsabilités que celui des personnes diplômées uniquement de la formation professionnelle du degré secondaire II (CFC avec ou sans maturité professionnelle, attestation de formation professionnelle, formation professionnelle élémentaire)⁷.

Dans une optique plus large, la question de la transition vers la formation professionnelle supérieure se révèle aussi d'importance pour les milieux économiques et politiques. Les évolutions socio-économiques en cours laissent en effet entrevoir un besoin croissant en personnel hautement qualifié que les différentes filières de la formation professionnelle supérieure contribuent à former.

Le présent chapitre se propose d'examiner la question de la transition vers la formation professionnelle supérieure. Il vise notamment à répondre aux questions suivantes: quelles catégories de la population transitent le plus vers la formation professionnelle supérieure et quels sont les secteurs économiques où cette transition est la plus importante? Cette problématique sera abordée de manière très générale, car, pour l'heure, on ne dispose pas de données permettant de procéder à des analyses plus fines, par exemple par l'observation de trajectoires individuelles.

Dans un premier temps, on abordera la question du cursus des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure en examinant les autres formations qu'elles ont également achevées. On examinera par la suite la question de la transition vers la formation professionnelle supérieure.

1.1 Cursus des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure

Le fait de compléter son cursus par une formation de degré tertiaire et de choisir l'une ou l'autre voie – formation d'une haute école ou formation professionnelle supérieure – est souvent déterminé par les formations que l'on a achevées au préalable. Une fois engagée dans une voie du système de formation, une personne a tendance à y rester. Il existe toutefois une certaine perméabilité entre les différentes filières du système de formation et les parcours atypiques existent.

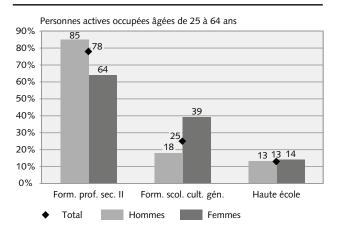
Dans le cas de la formation professionnelle supérieure, le certificat fédéral de capacité constitue sans aucun doute la formation préalable type. D'autres voies peuvent toutefois menées à la formation professionnelle supérieure. Il arrive aussi qu'un diplôme de la formation professionnelle supérieure vienne compléter un cursus académique classique pour l'exercice de certaines professions, par exemple pour le titre d'expert-comptable. Le but de cette partie est de donner un aperçu des différentes formations que les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure ont aussi achevées.

Le graphique G1.1 confirme que l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC) est bien l'étape classique d'un parcours menant à un diplôme de la formation professionnelle supérieure. Plus des trois quarts des personnes diplômées au degré tertiaire B ont aussi obtenu une telle formation. Une part non négligeable des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure est passée par une formation scolaire de culture générale (25%). 13% des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure déclarent aussi avoir achevé une formation d'une haute école.

Les graphiques G1.1 et G1.2 montrent aussi des différences entre les sexes: les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à passer par une formation scolaire de culture générale au degré secondaire II (respectivement 39% contre 18%). A noter aussi que, de manière générale, les femmes – et pas unique-

Voir chapitre 3.

Personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure et d'une autre formation, en 2008 G 1.1



Remarque: catégories non exclusives: selon son cursus, une personne peut apparaître dans plusieurs catégories

Source: ESPA 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

ment les diplômées de la formation professionnelle supérieure - s'engagent plus souvent que les hommes dans la filière générale ce qui explique certainement en partie cette différence.

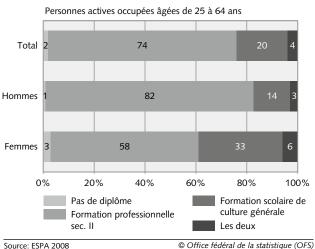
1.2 Transition vers la formation professionnelle supérieure

Seule une partie des personnes qui optent pour la voie professionnelle au degré secondaire II décide de se spécialiser en achevant une formation professionnelle supérieure. Cette question de la transition vers la formation professionnelle supérieure est un enjeu important pour les milieux économiques dont les besoins en personnel hautement qualifié ne cessent de croître.

Taux de transition vers la formation professionnelle supérieure

Le taux de transition vers la formation professionnelle supérieure représente la part en pour cent des personnes qui ont obtenu un diplôme de la formation professionnelle supérieure dans le total des personnes qui possèdent au moins un diplôme de la formation professionnelle de degré secondaire II. Seules les personnes qui se sont engagées dans la voie professionnelle au degré secondaire II ont été considérées8. Il importe de remarquer que la transition vers la formation professionnelle est abordée ici dans une optique très générale et statique. Le taux calculé ne tient pas compte de

Formations achevées au degré secondaire II par les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure, en 2008 G 1.2



Source: ESPA 2008

dynamiques (évolutions démographiques, flux migratoires, etc.) qui peuvent exercer une influence sur le processus de transition9.

Considéré en relation avec les différentes classes d'âge, le taux de transition vers la formation professionnelle supérieure est soumis à l'influence distincte de deux types d'effets. Le premier effet, que l'on peut qualifier de générationnel, montre les différences de comportements entre les générations en matière de formation professionnelle supérieure et apporte ainsi une perspective historique sur cette problématique. On observe aussi un effet lié au cursus de formation individuel, révélateur de l'âge auquel une personne obtient son diplôme de la formation professionnelle supérieure.

On voit dans le graphique G1.3 que ce dernier effet exerce une influence dominante sur le taux de transition jusqu'à l'âge de 39 ans. Jusqu'à cet âge en effet, un nombre important de personnes n'a pas encore achevé sa formation, ce qui se traduit par une augmentation du taux de transition (de 19% chez les personnes âgées de 25 à 29 ans à 27% chez les 35-39 ans). Le graphique G1.4 montre d'ailleurs que 50% des personnes qui ont reçu un titre de la formation professionnelle supérieure en 2007 étaient âgées de 27 à 38 ans et qu'un quart d'entre elles dépassaient même les 38 ans.

A partir de 40 ans, le taux de transition vers la formation professionnelle supérieure commence à baisser, signe sans doute que le fait d'entreprendre une formation pro-

Cela signifie par exemple que les personnes qui complètent un cursus académique classique (maturité gymnasiale suivie d'une haute école universitaire) par une formation professionnelle supérieure ne sont pas prises en compte dans le calcul du taux de transition.

Voir Babel (2009) pour une autre approche des taux de transition entre niveaux de formation calculés à partir de l'ESPA.

Transition vers la formation professionnelle supérieure selon la classe d'âge, en 2008

G 1.3

50

45

40

35

30

25

Distribution de l'âge des nouveaux diplômés de la formation professionnelle supérieure, en 2007 G 1.4

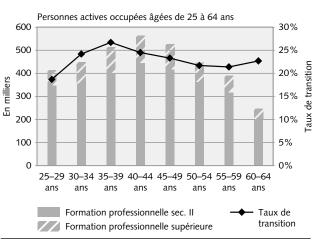
48

38

31

27

23



Remarque: seuls les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs réglementés au niveau fédéral ont pu être pris en compte.

Source: ESPA 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Source: Statistique des diplômes 2007

© Office fédéral de la statistique (OFS)

95e percentile

75e percentile

25e percentile

5e percentile

Médiane

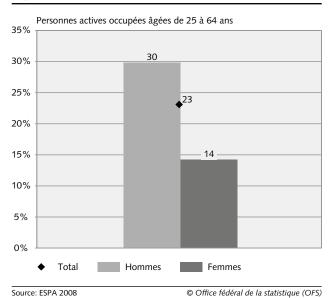
fessionnelle supérieure était moins fréquent pour les personnes des générations supérieures. On peut penser que le nombre de nouveaux diplômés de la formation professionnelle supérieure se réduit considérablement et que, à partir de cet âge, c'est l'effet générationnel qui prédomine.

La légère remontée du taux de transition à partir de 60 ans est essentiellement due au fait que les femmes cessent plus tôt leur activité professionnelle. Etant donné qu'elles sont moins nombreuses dans cette tranche d'âge-là et que leur taux de transition est plus faible que celui des hommes, le taux de transition général remonte légèrement.

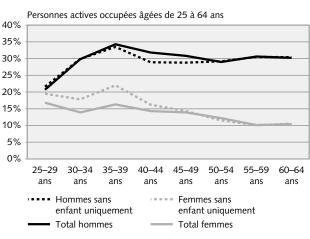
Le taux de transition vers la formation professionnelle supérieure est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Alors que 30% des hommes qui s'engagent dans la voie professionnelle au secondaire II complètent leur cursus par une formation professionnelle supérieure, les femmes dans la même situation ne sont que 14% à le faire. De manière générale, comme le montre le graphique G1.6, les différences entre les hommes et les femmes s'accentuent à mesure que l'on avance dans les classes d'âge. Entre les personnes âgées de 60 à 64 ans et celles qui sont âgée de 35 à 39 ans, cet écart diminue de deux points. On en déduit que les comportements se sont légèrement modifiés au fil du

Transition vers la formation professionnelle supérieure selon le sexe, en 2008

G 1.5



Transition vers la formation professionnelle supérieure selon le sexe et la classe d'âge, en 2007 et 2008



Remarque: afin d'obtenir un nombre satisfaisant d'observations, les échantillons des enquêtes 2007 et 2008 ont été réunis.

Source: ESPA 2007 et 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

G 1.6

temps et que la différence entre hommes et femmes tend à s'estomper. L'écart se réduit de manière plus marquée si l'on ne prend en considération que les femmes sans enfant en bas âge.

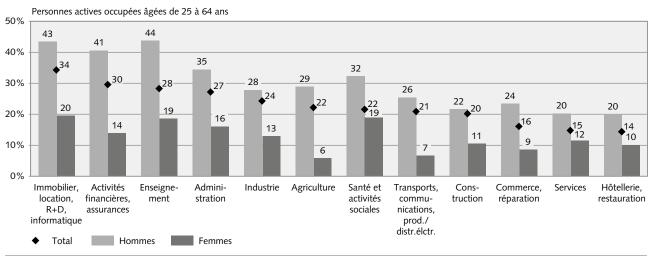
On voit aussi dans le graphique G1.6 que l'écart se creuse essentiellement entre 25 et 40 ans: durant cet intervalle, le taux de transition augmente rapidement chez les hommes alors que, chez les femmes, il stagne. Le statut familial permet d'expliquer en partie cet écart et l'on peut présumer que les femmes renoncent plus souvent à obtenir une formation professionnelle supérieure pour des raisons familiales. En effet, lorsque l'on

l'«Hôtellerie, restauration»¹¹. Quelle que soit la section économique considérée, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir transité vers la formation professionnelle supérieure.

On observe aussi des différences régionales pour ce qui est de la transition vers la formation professionnelle supérieure (cf. graphique G1.8). Les régions alémaniques de Zurich et de Suisse centrale et orientale sont celles qui présentent les taux de transition les plus élevés: environ un quart des personnes diplômées de la formation professionnelle au degré secondaire II ont complété leur cursus par une formation professionnelle du degré tertiaire.

Transition vers la formation professionnelle supérieure selon la section économique et le sexe, en 2008

G 1.7



Source: ESPA 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

ne prend en compte que les personnes qui vivent dans un ménage sans jeune enfant¹⁰, l'écart subsiste certes, mais ne s'accroît que dans une moindre mesure. Chez les hommes, le fait de vivre dans un ménage avec un enfant en bas âge n'a pour ainsi dire pas d'influence sur le fait de transiter vers la formation professionnelle supérieure.

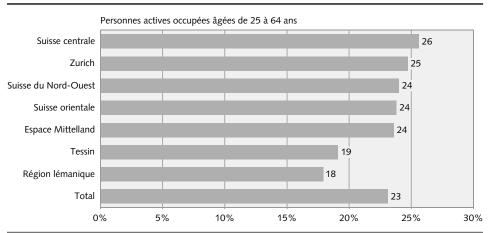
Comme le montre le graphique G1.7, la part des personnes qui ont transité vers la formation professionnelle supérieure varie aussi de manière conséquente entre les différents secteurs économiques dans lesquels celles-ci sont actives. La probabilité qu'une personne travaillant dans les domaines «Immobilier, location, informatique, R+D», «Activités financières, assurances» ou «Enseignement» possède un diplôme de la formation professionnelle supérieure est ainsi deux fois plus élevée que pour une personne active dans les domaines des «Services» ou de

Dans les régions latines du Tessin et de l'arc lémanique, le taux de transition n'atteint pas les 20% (respectivement 17% et 19%). Des facteurs structurels tels que l'offre en matière de formation expliquent sans doute en partie ces différences. Le succès plus grand qu'obtiennent les formations des hautes écoles dans les régions latines soustrait certainement aussi une partie des candidats potentiels à la formation professionnelle supérieure.

Sont considérées ici les personnes qui vivent dans un ménage sans enfant âgé de 0 à 14 ans.

A noter aussi que le fait de transiter vers la formation professionnelle supérieure peut provoquer un changement de la section économique dans laquelle on est actif. Un domaine tel que l' « enseignement » aura ainsi tendance à attirer et à accueillir des personnes qui ont obtenu un diplôme de la formation professionnelle supérieure venues d'autres sections économiques.

Transition vers la formation professionnelle supérieure selon la grande région, en 2008



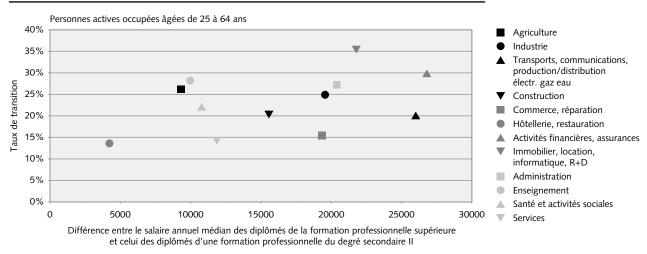
Source: ESPA 2008 © Office fédéral de la statistique (OFS)

Différentes raisons externes à l'individu peuvent encourager ou au contraire freiner la transition d'une personne vers la formation professionnelle supérieure: par exemple, l'offre de formation qui règne dans son domaine d'activité, les perspectives d'emploi ou les bénéfices en termes de salaire qu'elle peut en espérer. Le graphique G1.9 montre qu'il existe une corrélation entre le taux de transition vers la formation professionnelle supérieure qu'il y a dans une section économique et le gain salarial¹² auquel

peut s'attendre une personne en obtenant un diplôme de cette filière. Différentes raisons peuvent expliquer une telle relation. On peut néanmoins faire l'hypothèse que plus une personne peut, au terme de sa formation, s'attendre à un gain salarial important dans son secteur d'activité, plus la probabilité qu'elle transite vers la formation professionnelle supérieure augmente¹³.

G 1.8

Taux de transition vers la formation professionnelle supérieure et différence entre le salaire annuel médian des diplômés de la formation professionnelle supérieure et celui des diplômés d'une formation professionnelle du degré secondaire II par section économique, en 2008



Source: ESPA 2008 © Office fédéral de la statistique (OFS)

Le gain salarial est exprimé ici par la différence entre le salaire annuel net standardisé (cf. glossaire) médian des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure et celui des personnes diplômées uniquement d'une formation professionnelle du degré secondaire II.

Seules des analyses plus poussées permettraient de réellement confirmer cette hypothèse.

2 Formations achevées au degré tertiaire

Les formations des hautes écoles et la formation professionnelle supérieure sont les deux grandes options qui s'offrent à une personne désireuse de compléter son cursus par une formation du degré tertiaire. Par rapport aux formations délivrées par les hautes écoles, la formation professionnelle supérieure se caractérise toutefois par une orientation plus poussée vers la pratique professionnelle.

Si toutes les deux permettent généralement d'exercer des fonctions supérieures sur le marché du travail et peuvent, dans certains cas, mener à des professions similaires, chaque voie possède aussi sa propre spécificité qui la distingue de l'autre. Le but de ce chapitre est de mesurer la part respective de chacun de ces deux types de formation parmi les personnes actives occupées et de voir comment ils se positionnent l'un vis-à-vis de l'autre dans différents groupes de la population.

La part de personnes au bénéfice d'au moins un diplôme du degré tertiaire est au plus haut entre 30 et 34 ans (voir graphique G2.1). Avant cet âge, une part relativement importante de personnes n'a pas encore achevé sa formation ce qui se reflète dans les taux plus bas des personnes âgées de 25 à 29 ans. A partir de 35 ans, la part des personnes diplômées au degré tertiaire diminue. Cette évolution reflète sans doute les

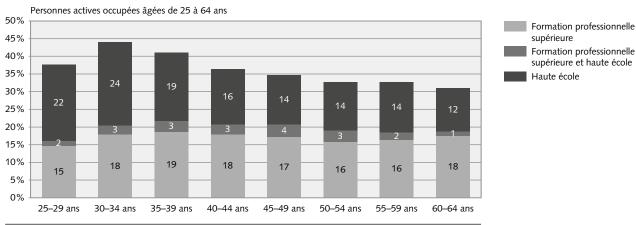
mutations économiques qui ont eu lieu ces dernières années et le besoin croissant de l'économie en maind'œuvre hautement qualifiée.

On observe aussi des différences au niveau du type de formation achevée. Alors que la part des personnes au bénéfice d'un diplôme de la formation professionnelle supérieure est relativement stable de 30 à 64 ans, la part des personnes diplômées d'une haute école diminue quant à elle considérablement à mesure que l'on avance dans les classes d'âge. L'augmentation de la part des personnes diplômées du degré tertiaire à laquelle on assiste ces dernières années est donc essentiellement imputable à la part croissante de personnes diplômées d'une haute école.

Proportionnellement, les hommes actifs occupés sont nettement plus nombreux que les femmes dans la même situation à avoir obtenu au moins un diplôme du degré tertiaire (respectivement, 43% contre 29%, voir graphique G2.2). Cela vaut d'ailleurs aussi bien pour la formation professionnelle supérieure que pour les hautes écoles. Le graphique G2.3 montre que, de manière générale, l'écart entre hommes et femmes est plus important pour la formation professionnelle supérieure que pour les hautes écoles. Pour ce qui est de la formation professionnelle supérieure, cet écart entre la part des diplômés

Formations achevées au degré tertiaire selon la classe d'âge, en 2008



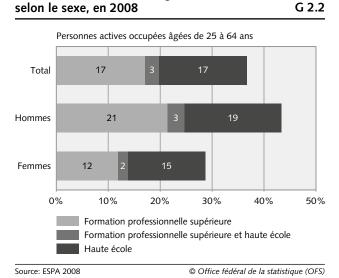


Source: ESPA 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

masculins et féminins de cette filière se creuse essentiellement entre 25 et 39 ans. Alors que la part des hommes diplômés gagne 10 points entre ces trois classes d'âge pour atteindre les 27%, celle des femmes stagne à 15%. Les taux pour les classes d'âges plus avancées ne permettent pas de conclure à une modification des comportements entre hommes et femmes ces dernières années. Pour ce qui est des hautes écoles, la différence entre la part des diplômés de chaque sexe diminue fortement entre 44 et 34 ans (elle est de 8 points pour la première classe d'âge et 1 point pour la dernière). Contrairement à ce que l'on observe pour la formation professionnelle supérieure, ces chiffres montrent que les femmes tendent, ces quinze dernières années, à combler leur retard par rapport aux hommes pour ce qui est de l'accès à la formation du degré tertiaire A14.

Formations achevées au degré tertiaire selon le sexe, en 2008



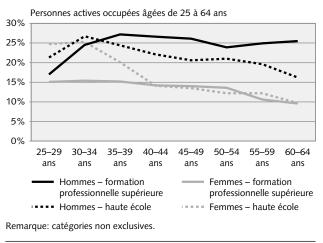
Chez les hommes, la part des diplômés d'une haute école est supérieure à celles des diplômés de la formation professionnelle supérieure jusqu'à 34 ans. Cela peut s'expliquer à la fois par le fait que les diplômés des hautes écoles achèvent leur formation légèrement plus tôt que les diplômés de la formation professionnelle supérieure, mais aussi par le fait que les formations des hautes écoles jouissent d'un plus grand succès auprès des

jeunes générations. Auprès des classes d'âge supérieures, la part des diplômés de la formation professionnelle supérieure est plus grande. Chez les femmes de 40 à 64 ans, la part des diplômées d'une haute école et celle des diplômées de la formation professionnelle supérieure sont quasiment identiques. En deçà de cet âge, un écart important se creuse au bénéfice des diplômées des hautes écoles. Il semble donc que contrairement aux formations des hautes écoles l'attrait pour la formation professionnelle supérieure n'ait pas augmenté auprès des jeunes générations féminines.

La part des personnes possédant un diplôme du tertiaire est relativement semblable chez les personnes de nationalité suisse et étrangère (graphique G2.4). Chez ces dernières toutefois, on trouve proportionnellement nettement plus de personnes diplômées des hautes écoles.

Formations achevées au degré tertiaire selon le sexe et la classe d'âge, en 2008

G 2.3



Source: ESPA 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

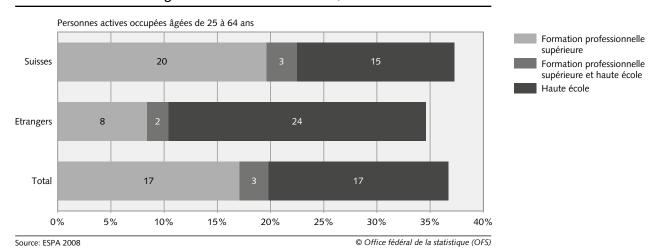
L'économie suisse puise donc avant tout dans une maind'œuvre étrangère diplômée des hautes écoles pour satisfaire ses besoins en personnel hautement qualifié. Il faut dire aussi que l'offre de formation professionnelle supérieure en Suisse possède de nombreuses spécificités qui ne trouvent pas forcément d'équivalents dans les systèmes éducatifs d'autres pays. L'offre de formation professionnelle supérieure est aussi, de manière générale, beaucoup plus restreinte dans les autres pays qu'en Suisse.

La part des personnes ayant achevé au moins une formation du degré tertiaire est la plus élevée dans les régions relativement urbaines que sont la Suisse du Nord-Ouest, Zurich et la région lémanique. Elles présentent des parts de diplômés du degré tertiaire approchant

Les données publiées par les indicateurs du système des hautes écoles confirment cet état de fait. L'écart entre hommes et femmes s'est fortement réduit ces dernières années aussi bien pour ce qui du nombre d'entrants dans les hautes écoles que du nombre de titres délivrés par cellesci. Les indicateurs du système des hautes écoles sont publiés sur le site Internet de l'OFS (voir notamment les indicateurs «Entrants HE» et «Examens finals HE»).

Formations achevées au degré tertiaire selon la nationalité, en 2008



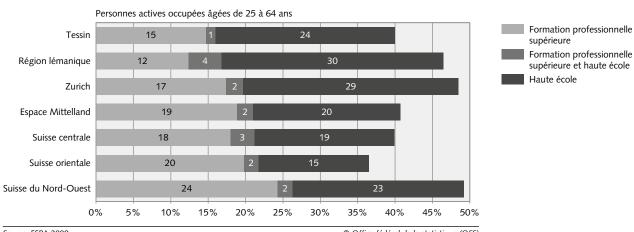


les 50% (graphique G2.5). On observe aussi que la formation professionnelle supérieure a un plus grand succès dans les régions germaniques que dans les régions lati-

nes. La part des personnes diplômées des hautes écoles y dépassent largement la part de celles qui sont diplômées de la formation professionnelle supérieure. On observe des différences importantes entre les différentes sections économiques pour ce qui est de la part de personnes hautement qualifiées (graphique G2.6). L'enseignement, avec près de six personnes diplômées du tertiaire sur dix, arrive largement en tête. L'hôtellerie, restauration où moins de deux personnes sur dix possè-

Formations achevées au degré tertiaire selon la grande région, en 2008





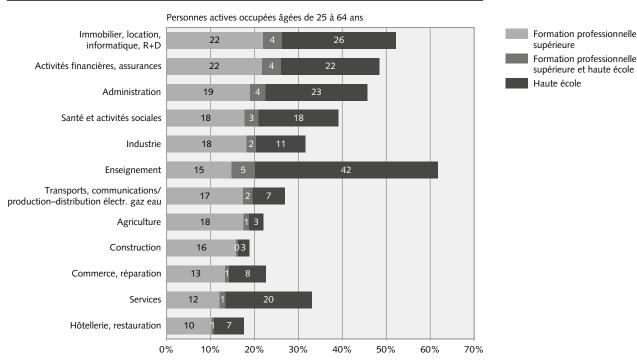
Source: ESPA 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

dent un tel diplôme, est quant à elle en queue de peloton. Certaines sections économiques ont aussi tendance à privilégier l'un des types de formation plutôt que l'autre. Dans les domaines de l'agriculture et de la construction par exemple, les personnes qui possèdent un diplôme supérieur l'ont acquis dans la grande majorité des cas dans le cadre d'une formation professionnelle supérieure. Dans le domaine de l'enseignement au contraire, ce sont les formations des hautes écoles qui priment.

Formations achevées au degré tertiaire selon la section économique, en 2008

G 2.6



Source: ESPA 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Profil professionnel des personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure

Le parcours éducatif d'un individu détermine en grande partie le type de profession qu'il exercera par la suite. Les formations du degré tertiaire aboutissent ainsi généralement à des fonctions supérieures dans le domaine du travail. Dans cette perspective, il peut être intéressant de voir en quoi les personnes diplômées de la formation professionnelle se distinguent, au niveau de caractéristiques liées à leur situation professionnelle, des personnes qui ont arrêté leur cursus à la formation professionnelle du degré secondaire II, mais aussi des personnes qui ont obtenu un diplôme d'une haute école. La comparaison portera aussi sur les deux types de diplômes de la formation professionnelle supérieure i.e. les diplômes délivrés dans les écoles spécialisées supérieures (ESS) d'une part, et les examens professionnels et professionnels supérieurs (brevets et maîtrises) d'autre part.

Type de diplôme

Dans ce chapitre, les types de diplôme suivants ont été considérés:

- Haute école: personnes ayant achevé avec succès au moins une formation dans une haute école;
- Formation professionnelle supérieure: personnes ayant achevé avec succès au moins une formation professionnelle supérieure;
- Formation professionnelle du degré secondaire II: personnes ayant obtenu au moins un titre de la formation professionnelle au degré secondaire II et qui ne possèdent pas de diplôme du degré tertiaire.

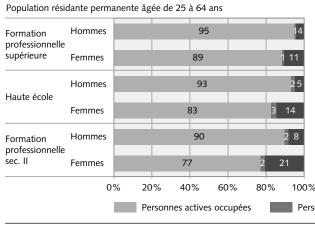
En ce qui concerne le tertiaire, les catégories ne sont pas exclusives: les personnes qui possèdent à la fois un diplôme de la formation professionnelle supérieure et un diplôme d'une haute école sont présentes dans les deux catégories.

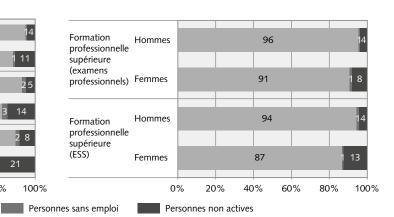
Les deux filières de la formation professionnelle supérieure suivantes ont aussi été distinguées lors des analyses:

- les écoles spécialisées supérieures (ESS);
- les examens professionnel et professionnel supérieur.

Statut sur le marché du travail selon le type de diplôme et le sexe, en 2008







Source: ESPA 2008 © Office fédéral de la statistique (OFS)

18

L'intégration d'une personne sur le marché du travail diffère selon le type de diplôme qu'elle a acquis. Le graphique G3.1 montre notamment que les personnes diplômées du degré tertiaire sont mieux intégrées dans la vie professionnelle que celles qui ont obtenu un diplôme de la formation professionnelle du degré secondaire II uniquement (respectivement 95% et 93% de personnes actives occupées parmi les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure et des hautes écoles contre 90% pour les personnes au bénéfice d'une formation professionnelle du secondaire II). A l'intérieur de la formation professionnelle supérieure, on n'observe que peu de différences entre les personnes détentrices d'un examen professionnel ou professionnel supérieur et celles qui possèdent un diplôme d'une école spécialisée supérieure.

Quel que soit le type de diplôme considéré, les femmes sont de manière générale moins bien intégrées sur le marché du travail et leur taux de personnes inactives dépasse clairement celui des hommes qui possèdent un diplôme identique.

Le revenu professionnel d'une personne – exprimé en salaire annuel net standardisé – varie considérablement en fonction de sa formation de base (voir graphique G3.2). Sans surprise, les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure présentent généralement un meilleur salaire que celles qui ne possèdent qu'un diplôme de la formation professionnelle du degré secondaire II et il y a donc un avantage pour les premiè-

res à entreprendre une telle formation. Si l'on compare les personnes diplômées d'une haute école à celles qui sont diplômées de la formation professionnelle supérieure, on remarque que ces dernières ont généralement un salaire inférieur. Les hommes diplômés d'une haute école se distinguent des autres catégories par un nombre important de personnes au bénéfice d'un salaire particulièrement élevé.

Quel que soit le type de diplôme considéré, les femmes ont généralement un salaire plus bas que celui des hommes. On observe notamment une différence particulièrement marquée entre les sexes parmi les hauts salaires des personnes diplômées d'une haute école.

Salaire annuel net standardisé

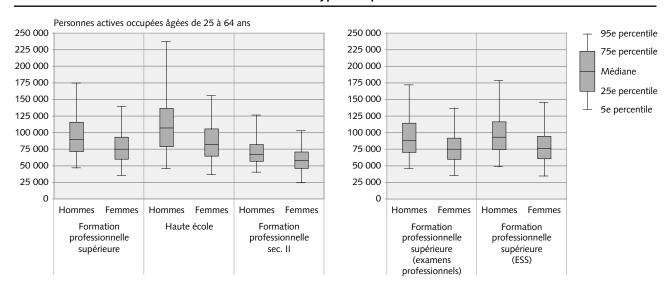
Est considéré ici le revenu annuel net, c'est-à-dire après déduction des cotisations sociales à charge du salarié. Pour tenir compte des effets du travail à temps partiel, le revenu annuel net a été standardisé selon la formule suivante:

Salaire annuel net standardisé = (salaire annuel net)/(taux d'occupation)*100

Le cursus éducatif d'une personne détermine en grande partie la profession qu'elle exercera par la suite. Il n'est donc pas étonnant d'observer des différences importantes entre les différents types de professions considérés ici. Le graphique G3.3 montre comment se répartissent les types de diplômés considérés dans les différents groupes de professions (selon la CITP¹⁵). Près de

Distribution du salaire annuel net standardisé selon le type de diplôme et le sexe, en 2008

G 3.2



Source: ESPA 2008 © Office fédéral de la statistique (OFS)

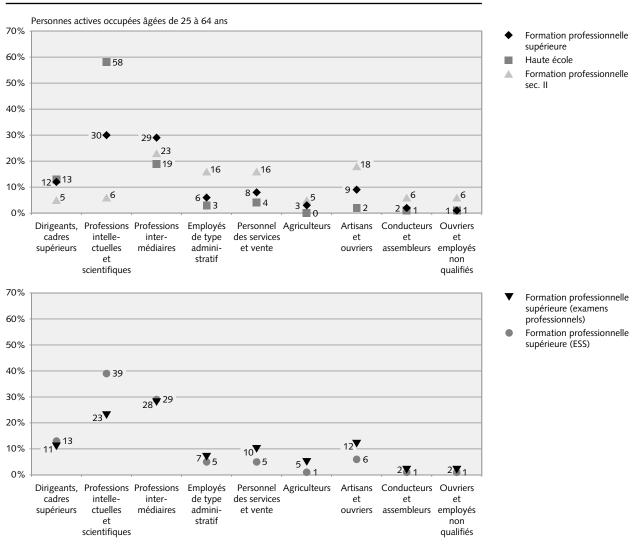
Tis Classification internationale type des professions. Voir glossaire.

neuf personnes diplômées d'une haute école sur dix se trouvent dans l'un des groupes de professions suivants: «Professions intellectuelles et scientifiques», «Professions intermédiaires» et «Dirigeants, cadres supérieurs». Elles sont particulièrement présentes dans la première catégorie, puisque 58% des personnes diplômées d'une haute école exercent une profession de ce type. Ces trois catégories sont aussi celles qui arrivent en tête chez les diplômés de la formation professionnelle supérieure. Toutefois, contrairement aux diplômés des hautes écoles, les diplômés de la formation professionnelle supérieure sont

proportionnellement mieux représentés dans les autres groupes de professions, notamment parmi les «artisans et ouvriers», le «personnel des services et ventes» et les «employés de type administratif». Sans réelle surprise, les personnes qui ne possèdent qu'une formation professionnelle du degré secondaire II sont proportionnellement beaucoup moins bien représentées que les personnes qui ont complété leur cursus par une formation du tertiaire dans les professions supérieures, c'est-à-dire les dirigeants et les cadres ainsi que les professions à caractère scientifique ou intellectuel.

Part des différents groupes de professions selon le type de diplômés, en 2008





© Office fédéral de la statistique (OFS)

20

Source: ESPA 2008

De manière générale, on n'observe que peu de différences entre les différents types de diplômés de la formation professionnelle supérieure. A noter toutefois que les personnes qui ont suivi une formation dans une école spécialisée supérieure sont proportionnellement mieux représentées que celles qui ont obtenu leur diplôme à la suite d'un examen professionnelle dans la catégorie des professions intellectuelles et scientifiques. La situation s'inverse parmi les artisans et les ouvriers.

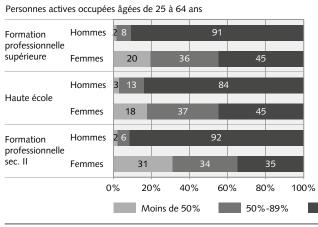
Quel que soit le type de diplôme considéré, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel (graphique G3.4). Cela particulièrement pour les diplômées de la formation professionnelle du degré secondaire II où elles ne sont que 35% à exercer une activité à plein temps (contre 45% pour chacun des deux autres types de diplômées). Les hommes qui possèdent un diplôme de la formation professionnelle – qu'elle soit du degré secondaire II ou

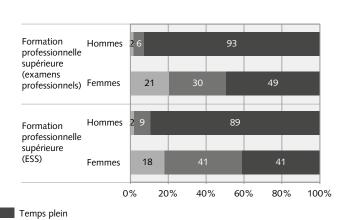
supérieure – ont des taux d'occupation très similaires: la très grande majorité d'entre eux, plus de neuf personnes actives occupées sur dix, ont un travail à temps complet. Les hommes diplômés d'une haute école optent quant à eux plus volontiers pour une solution à temps partiel entre 50% et 89% (13% contre 6% chez les diplômés de la formation professionnelle du degré secondaire II et 8% chez les diplômés de la formation professionnelle supérieure).

La flexibilité dans l'horaire de travail est souvent l'apanage des postes à responsabilité. Il n'est donc pas étonnant d'observer dans le graphique G3.5 que ce sont avant tout les personnes diplômées du degré tertiaire qui bénéficient de ce type d'horaire (respectivement 64% et 62% pour les hautes écoles et la formation professionnelle supérieure contre 39% pour la formation professionnelle du degré secondaire II).

Taux d'occupation selon le type de diplôme et le sexe, en 2008

G 3.4



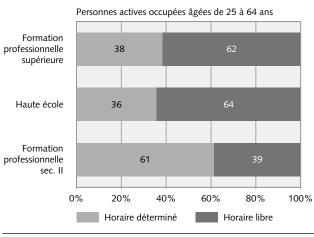


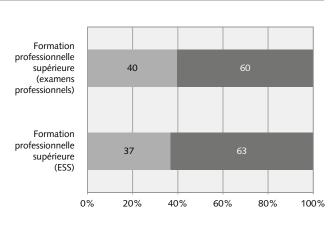
Source: ESPA 2008

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Type d'horaire selon le type de diplôme, en 2008

G 3.5





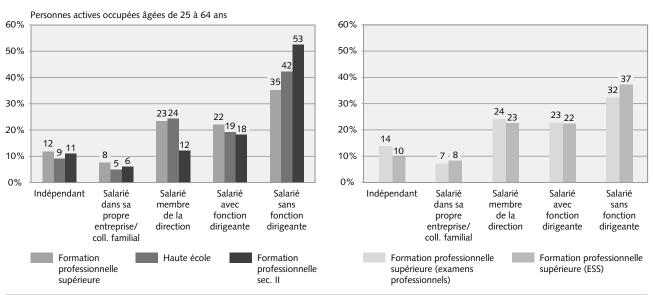
Source: ESPA 2008 © Office fédéral de la statistique (OFS)

21

Considérés en fonction de leur situation professionnelle, les différents types de diplômés se distinguent essentiellement au niveau des catégories des membres de la direction et des salariés sans fonction dirigeante. Seulement 12% des personnes qui n'ont achevé qu'une formation professionnelle du degré secondaire II se trouvent en effet dans la première catégorie. Par contre presque un quart des personnes au bénéfice d'un diplôme du degré tertiaire sont engagées comme membre de la direction d'une entreprise. Plus de la moitié d'entre elles n'exerce pas de fonction dirigeante dans le cadre de sa profession. Les personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure et celles qui possèdent un diplôme d'une haute école ont quant à elles des profils très semblables. De même, on n'observe que peu de différence entre les différents types de diplômés de la formation professionnelle supérieure.

Distribution des personnes disposant d'un type de diplôme donné selon la situation dans la profession, en 2008

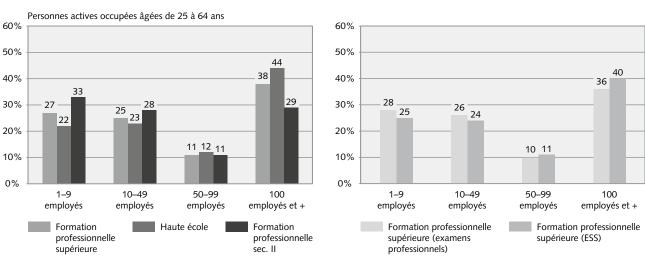
G 3.6



Source: ESPA 2008 © Office fédéral de la statistique (OFS)

Distribution des personnes disposant d'un type de diplôme donné selon la taille de l'entreprise, en 2008

G 3.7



Source: ESPA 2008 © Office fédéral de la statistique (OFS)

22

Les différents types de diplômés se répartissent de manière différente selon la taille de l'établissement dans lequel ils sont actifs. Les personnes qui possèdent un diplôme du degré tertiaire sont proportionnellement plus souvent engagées dans les grandes entreprises que celles qui ne possèdent qu'une formation professionnelle du degré secondaire II (haute école: 44%; formation professionnelle supérieure: 38%; formation professionnelle du degré secondaire II: 29%). Par contre, un tiers des per-

sonnes qui ont un diplôme de la formation professionnelle du degré secondaire II sont actives dans de petits établissements (moins de 10 employés) alors que les diplômés de la formation professionnelle supérieure ne sont qu'un peu plus du quart à se trouver dans une situation identique et un peu plus d'un cinquième pour les diplômés des hautes écoles. On n'observe que peu de différences entre les différents types de diplômes de la formation professionnelle supérieure.

Glossaire

Formation professionnelle du degré secondaire II

Au sens du questionnaire de l'enquête, ont été considérées comme personnes diplômées d'une formation professionnelle du degré secondaire II, toutes les personnes ayant achevé avec succès au moins l'une des formations suivantes:

- formation professionnelle élémentaire ou formation professionnelle initiale avec attestation fédérale;
- apprentissage;
- école professionnelle à plein temps;
- maturité professionnelle.

Formation professionnelle supérieure

Au sens du questionnaire de l'enquête, ont été considérées comme personnes diplômées de la formation professionnelle supérieure toutes les personnes ayant achevé avec succès au moins l'une des formations suivantes:

- formation professionnelle supérieure avec maîtrise, brevet fédéral;
- école technique ou professionnelle (2 ans à temps plein ou 3 ans à temps partiel);
- école professionnelle supérieure, technicum, ingénieur
 ETS (3 ans plein temps ou 4 ans temps partiel).

On distingue aujourd'hui deux grands types de formation professionnelle supérieure: les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs (correspondant à la première catégorie) et les formations offertes par les écoles spécialisées supérieures (ESS) (qui correspondent aux deux dernières catégories).

Jusqu'en 2006, le questionnaire de l'ESPA ne permet pas de distinguer les hautes écoles spécialisées (HES) des écoles professionnelles supérieures. L'échantillon de l'ESPA se compose d'un panel rotatif sur cinq ans et les vagues entrées dans l'échantillon entre 2004 et 2006 – qui représentent moins de 50% de l'échantillon total – ont été interrogées selon l'ancien questionnaire provo-

quant ainsi une légère incertitude entre la part des personnes diplômées des HES et celles qui sont diplômées de la formation professionnelle supérieure. Toutefois, étant donné que les HES sont de création relativement récente (première vague de diplômés en 2000), leur nombre de diplômés est relativement restreint et le biais constaté est très faible.

Grande région

- Région lémanique: Genève, Valais, Vaud
- Espace Mittelland: Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Soleure
- Suisse du Nord-Ouest: Argovie, Bâle Campagne, Bâle Ville
- Zurich: Zurich
- Suisse orientale: Appenzell Rh. Ext., Appenzell Rh. Int.,
 Glaris, Grisons, Schaffhouse, St-Gall, Thurgovie
- Suisse centrale: Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwytz, Uri, Zoug
- Tessin: Tessin

Groupe de professions

La profession exercée a été classée selon la classification internationale type des professions (CITP) au niveau d'agrégation le plus élevé (grand groupe).

Haute école

Ont été considérées comme personnes diplômées d'une haute école, les personnes ayant achevé avec succès une formation dans l'un des établissements suivants:

- haute école universitaire (HEU), école polytechnique fédérale;
- haute école spécialisée (HES);
- haute école pédagogique (HEP).

Personnes actives occupées

Voir Statut sur le marché du travail.

Population résidante permanente

Sont assimilées à la population résidante permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidante permanente comprend toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère y séjournant à l'année, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus, ainsi que les diplomates, les fonctionnaires internationaux et les membres de leurs familles.

Salaire annuel net standardisé

Est considéré ici le revenu annuel net, c'est-à-dire après déduction des cotisations sociales à charge du salarié. Pour tenir compte des effets du travail à temps partiel, le revenu annuel net a été standardisé selon la formule suivante: Salaire annuel net standardisé = (salaire annuel net)/ (taux d'occupation)*100

Section économique

La section économique a été définie selon la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA). En raison d'un nombre de cas parfois restreint, certaines branches ont été regroupées. On distingue les catégories suivantes:

- Agriculture: A. Agriculture, chasse, sylviculture; B.
 Pêche et aquaculture;
- Industrie: C. Industries extractives; D. Industries manufacturières F. Construction
- Commerce, réparation: G. Commerce; entretien et réparation d'automobiles et d'articles domestiques
- Hôtellerie et restauration (H.)
- Transports, communication; production/distribution électr. gaz, eau; I. Transports et communication; E.
 Production et distribution d'électricité, de combustibles gazeux et d'eau
- Activités financières, assurances (J.)
- Immobilier, location, informatique, R+D: K. Activités foncières et immobilières; location de biens meubles; services aux entreprises
- Administration: L. Administration publique, défense; sécurité sociale obligatoire; Q. Organisations et organismes internationaux
- Enseignement: M. Education et enseignement
- Santé et activités sociales: N. Santé, affaires vétérinaires et action sociale
- Services: O. Autres services collectifs et personnels;
 P. Ménages

Statut sur le marché du travail

Les catégories suivantes sont distinguées:

Personnes actives occupées: Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé): les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou des autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

Personnes sans emploi: Sont considérées comme sans emploi les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail et de l'OCDE et à la définition d'EUROSTAT. Les personnes sans emploi sont aussi appelées parfois «chômeurs selon les normes internationales».

Personnes non actives: Sont considérées comme non actives les personnes qui ne font partie ni des personnes actives occupées, ni des personnes sans emploi.

Transition vers la formation professionnelle supérieure

Le taux de transition vers la formation professionnelle supérieure représente la part en pour cent des personnes qui ont obtenu un diplôme de la formation professionnelle supérieure dans le total des personnes qui possèdent au moins un diplôme de la formation professionnelle de degré secondaire II. Seules les personnes qui se sont engagées dans la voie professionnelle au degré secondaire II ont été considérées.

Il importe de remarquer que la transition vers la formation professionnelle est abordée ici dans une optique très générale et statique. Le taux calculé ne tient pas compte de dynamiques (évolutions démographiques, flux migratoires, etc.) qui peuvent exercer une influence sur le processus de transition.

Bibliographie

Babel Jacques, Evolution future du niveau de formation de la population de la Suisse, «Actualités OFS», Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2009.

Bläuer Herrmann Anouk, Capezzali Elisabetta, Farine André, Kreis Stefan, Lässig Valérie, Murier Thierry, Nussbaum Hans, Reist Sara, *Indicateurs du marché du travail* 2008, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2008.

Karagök-Martig Yavuz, Evolution de la qualité du facteur de production travail en Suisse, 1991–2006, «Actualités OFS», Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2008.

Rudin Anton, Formation professionnelle supérieure. Statistique des diplômes 2007. Formations professionnelles supérieures non réglementées au niveau fédéral, «Actualités OFS», Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2008

Rudin Anton, Formation professionnelle supérieure. Statistique des diplômes 2007. Brevets fédéraux (examens professionnels); diplômes fédéraux (examens professionnels supérieurs), «Actualités OFS», Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2008